

École secondaire de la Cité



Conseil d'établissement 2013-2014

CE-13/14-PV-04

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité tenue le 18 février au local de réunion 306-E à 18 h 30.

Présences

Parents :

Madame Julie Duperré
Madame Nathalie Daigle
Monsieur Pierre Gagné
Madame Hélène Hudon

Personnels de l'école :

Madame Brigitte Allard, directrice
Madame Michelle Gilbert, enseignante
Madame Anick Bégin, enseignante
Monsieur Denis St-Laurent, technicien en informatique
Monsieur Luciano Desrosiers,
animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Parent absent :

Madame Catherine Beauregard

Personne invitée :

Monsieur Richard Couture

Monsieur Pierre Gagné souhaite la bienvenue à tous.

1. LES BONS COUPS

Madame Allard mentionne qu'on a eu la visite du bonhomme Carnaval et que madame Gilbert a bien diverti l'assemblée lors de la présentation du bonhomme lorsqu'elle a annoncé que nous aussi nous nous étions fait construire un palais. Tout le personnel des mandats régionaux est enfin de retour et tout s'est bien passé lors du déménagement.

Madame Gilbert tient à souligner le lauréat de Louise Bertrand, elle a été nommée lauréate du mois de juin 2013 et elle a été nommée coup de cœur de l'année 2013 des lauréats Radio-Canada/Le Soleil.

Madame Allard mentionne le lauréat Personnel engagé de Monsieur Robert, agent de sécurité à notre école et la parution de celui-ci dans le Soleil du vendredi 21 février. Les responsables de cet événement lui ont mentionné que c'était la première fois qu'un employé hors commission scolaire était nommé.

Félicitation à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

Points statutaires

1. Les bons coups
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2013 ☞ (CE 13/14-17/12/13-2)
4. Suivi au procès-verbal
5. Questions et interventions du public

Points de décision

6. **Projet de règles triennales de répartition des ressources financières pour 2014-2015 à 2016-2017** (CE 13/14-18/02/14-6)
7. **Normes et modalités** (CE 13/14-18/02/14-7)
8. **Critères de sélection du directeur d'école** (CE 13/14-18/02/14-8)
9. **Sécurité routière** (CE 13/14-18/02/14-9)

Points d'information

10. Inscriptions pour 2014-2015
11. Journée d'activité d'hiver
12. Rencontre pour le 2^e bulletin (12 mars)
13. Comité de parents
14. Informations de la direction
15. Autres sujets à l'étude :
 - 15.1 _____
 - 15.2 _____
 - 15.3 _____
16. Levée de l'assemblée

Des changements à certains points seront faits à l'ordre du jour. Nous ajouterons le point Sorties éducatives qui sera discuté au point 10. et Horaire au point 11. des points de décision. De plus, les points 15.1 Semaine de la déficience intellectuelle 2014, 15.2 Téléphonie et 15.3 Dérogation seront ajoutés au point Autres sujets à l'étude.

CE-13-14-80 Il est proposé par madame Nathalie Daigle d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2013

Monsieur Gagné demande si quelqu'un a des choses à ajouter.

CE-13-14-81 Il est proposé par monsieur Denis St-Laurent d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2013.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Allard demande aux membres s'ils ont pris connaissance de la grille-matière de la DIP qu'elle a fait parvenir par courriel.

À la suite à la demande des membres du CE, l'ordre du jour a été mis sur le site Internet de l'école.

À la dernière rencontre, les membres avaient demandé à madame Allard d'avoir plus de précisions au sujet de la sortie avec des élèves au Carnaval de Québec. Elle informe que les jeunes ont été engagés pour aller travailler à la Place de la famille avec des tâches assignées et de la sécurité.

La campagne de financement pour les bracelets n'aura pas lieu et la campagne de financement pour le chocolat a été arrêtée, car les frais de soccer n'ont toujours pas été payés par les élèves.

À la suite de la discussion qui a eu lieu pour le point 9 à la dernière rencontre, madame Allard précise qu'il y a eu une mise au point de fait avec les parents concernés. La proposition sera insérée dans les règles de l'agenda des élèves des mandats régionaux.

5. QUESTION ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention

6. PROJET DE RÈGLES TRIENNALES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2014-2015 À 2016-2017

Madame Allard présente le document en question et en explique le contenu. La nouveauté de cette année, c'est que le document sera adopté aux trois ans au lieu de chaque année. Monsieur Gagné s'informe des compressions envisagées par la commission scolaire. Madame Allard lui répond que cette année, le calendrier scolaire a été uniformisé ce qui permet une économie de plusieurs milliers de dollars au lieu de couper dans les services à l'élève. Pour en arriver à ce résultat et à une entente, toutes les écoles de tous les niveaux ont dû faire des compromis et accepté les journées pédagogiques présentées.

CE-13-14-82 Il est proposé par madame Michelle Gilbert d'adopter le document.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. NORMES ET MODALITÉS

Madame Allard mentionne qu'il n'y a pas de changement cette année.

CE-13-14-83 Il est proposé par monsieur Luciano Desrosiers d'adopter le document Normes et modalités tel que présenté.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Monsieur Gagné explique la procédure pour le document Critères de sélection du directeur d'école et mentionne que ce document a pour but d'indiquer quelles qualifications un directeur ou une directrice d'école doit avoir. Madame Allard fait une lecture sommaire des critères exigés et supplémentaires cités dans le document. Monsieur Gagné mentionne que c'est important de sentir que la direction s'implique dans certaines choses pour éliminer les irritants des années passées. Il mentionne également que madame Allard dégage ce senti. De plus, le conseil d'établissement doit faire une lettre ou une résolution suggérant des critères.

CE-13-14-84 Les membres du conseil d'établissement proposent et désirent que les membres de l'équipe de direction à l'école de la Cité aient les critères supplémentaires suivants : pensée stratégique, gestion du changement, mobilisation des équipes, organisation, gestion du temps et des priorités, régularisation par la résistance au stress et résolution de conflit. De plus, il serait important que la direction ait une compréhension et un intérêt face à la clientèle particulière.

Monsieur Gagné propose de faire la lettre et de l'envoyer par courriel pour approbation avant la date de tombée.

9. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Madame Allard présente une lettre qui a été envoyée par le directeur de la Grande-Hermine, monsieur Martin Auger qui demande à l'école secondaire de la Cité d'appuyer leur école dans leur démarche pour une éventuelle pétition sur la sécurité routière. Elle en fait la lecture aux membres du conseil d'établissement. Monsieur Gagné mentionne qu'ils ont le même problème à l'école primaire de ses enfants. Pour corriger la situation, une lettre a été présentée au conseil d'arrondissement de la Ville de Québec. Il mentionne qu'il y a une démarche à suivre pour cette procédure qui comporte plusieurs étapes. Monsieur Gagné donne à madame Allard le nom de la directrice de l'école primaire qui a fait les procédures, car le processus est déjà en cours et l'école de la Grande-Hermine pourrait se joindre à l'autre école.

CE-13-14-85 Il est proposé par Denis St-Laurent de faire parvenir la lettre d'appui au directeur de la Grande-Hermine.

10. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Activités éducatives prévues

Madame Allard présente toutes les activités éducatives et donne des explications.

Elle fait la lecture d'une activité présentée par madame Jacinthe Lévesque pour aller au camping du Lac Georges à Val-Alain. Dû au montant élevé de la sortie, les membres décident d'adopter cette activité seule.

CE-13-14-86 Il est proposé par monsieur Pierre Gagné d'accepter l'activité au camping du Lac Georges.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Allard présente les autres activités aux membres du conseil d'établissement.

CE-13-14-87 Il est proposé par madame Nathalie Daigle d'accepter les activités telles que présentées

11. HORAIRE

Madame Allard explique le document présentant trois horaires différents pour notre école à cause de nos différentes clientèles. Cette année, nous avons mis en place un nouvel horaire pour les groupes de CPFC et FPTA. Malheureusement, ce nouvel horaire ne convient pas aux groupes de CPFC, car les élèves sont mis de côté et ne peuvent pas participer aux activités du midi et du profil orientant. Par contre, pour le groupe FPTA, l'horaire appliqué cette année convient parfaitement à cette clientèle, car les élèves ont besoin de beaucoup d'encadrement et ont plus de difficulté à socialiser.

Dans le document distribué, il est proposé pour les groupes de CPFC et ceux du régulier de couper dix minutes à l'heure du dîner. Madame Duperré demande s'il y a beaucoup d'activités sur l'heure du dîner et madame Allard mentionne que oui, les jeunes peuvent s'occuper lorsqu'ils le veulent.

CE-13-14-88 Il est proposé par madame Hélène Hudon d'accepter le nouvel horaire qui est présenté pour les groupes du régulier et du CPFC.

12. INSCRIPTIONS POUR 2014-2015

Madame Allard informe qu'à ce jour si on prend les élèves de nos écoles primaires et qu'on les verse dans notre école, on a 30 élèves de plus ce qui formerait un groupe supplémentaire. La confirmation pour les inscriptions pour CitéTic se fera dans la première semaine de mars. Elle confirme qu'il va y avoir un groupe de 2^e secondaire en CitéTic pour l'an prochain.

13. JOURNÉE D'ACTIVITÉ D'HIVER

Madame Allard informe que la journée d'activité d'hiver a été annulée, car il n'y avait pas assez d'inscriptions. Il y a eu moins de 50 % des élèves qui se sont inscrits. Madame Hudon mentionne qu'elle trouve ça dommage lorsque l'activité est annulée. Elle demande s'il n'y aurait pas une possibilité de faire une autre activité, mais madame Allard mentionne que les jeunes ne veulent pas s'inscrire et les parents approuvent leur décision et motivent l'absence du jeune.

Madame Allard a fait la suggestion à la direction adjointe de faire tout simplement une journée d'activité à l'école au lieu d'aller à un endroit précis. Madame Bégin demande si le fait de changer le processus pour ramasser les sous peut avoir eu un impact sur les

inscriptions. Madame Allard mentionne qu'elles ont fait des changements en espérant obtenir une plus grande participation, mais nous n'avons pas obtenu le résultat voulu.

14. RENCONTRE POUR LE 2E BULLETIN (12 MARS)

La rencontre pour le 2^e bulletin sera le 12 mars en soirée de 16 h à 19 h. Les parents vont recevoir une invitation. Nouveauté cette année : tous parents des élèves qui ont 15 ans au 30 septembre 2014 vont avoir une invitation spéciale pour les informer des trajectoires qui s'offrent à eux.

15. COMITÉ DE PARENT

Madame Beauregard est absente alors nous ne pourrons avoir de compte-rendu.

16. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Allard présente l'horaire de la session d'examens qui a eu lieu en février. Tout s'est bien passé. Il y a eu quelques irritants, mais nous regardons pour corriger la situation pour l'an prochain.

Cette année, nous devons faire un nouveau projet éducatif. Le QES (questionnaire) a donc été complété par tous les élèves et le personnel de l'école. Nous y constatons que les cibles qui ont été travaillées, l'encadrement, la sécurité, le respect des règles ont subi une belle amélioration. Le travail à venir pour le plan de réussite sera dans la classe. Les éléments à travailler seront la réussite et le respect entre élèves.

Monsieur Gagné demande à Madame Allard s'il serait possible d'instaurer le Portail pour les parents. Elle l'informe qu'un sondage a été envoyé par courriel à tous les parents accessibles, qu'une alerte a été lancée sur l'application mobile et qu'un appel automatisé a également été envoyé. Malgré tous ces envois, peu de réponses ont été reçues. La mise en place du Portail-parents est alors questionnée... Le portail sera éventuellement mis en place, mais pas cette année.

17. AUTRES SUJETS À L'ÉTUDE :

17.1 Semaine de la déficience intellectuelle 2014

Madame Gilbert distribue horaire d'activités pour la semaine de la déficience qui aura lieu du 10 au 14 mars 2014 et en explique le contenu. Elle mentionne qu'elles sont trois personnes sur le comité pour l'organisation de cette semaine. Des activités ont été proposées tous les jours sauf pour le mercredi, car c'est une journée pédagogique. Tous sont invités à participer à cette semaine sauf les élèves en TSA car ils auront des activités plus tard spécifiquement pour eux. Les enseignants du régulier cibleront certains groupes d'élèves pour participer aux activités dans les classes de la DI. Il y aura un repas spaghetti et pizza. Madame Gilbert mentionne qu'il restera de l'argent sur le 1000\$ accordé par le CE. Monsieur Gagné suggère de donner un certificat aux élèves participants qui aideront pendant cette semaine.

17.2 Téléphonie

Monsieur Gagné veut faire une demande au sujet des appels faits à la maison. À chaque fois qu'une école appelle à la maison, c'est toujours le même numéro qui est affiché, peu importe l'école qui téléphone. Est-ce qu'il pourrait y avoir un changement à ce sujet pour que les parents sachent quelle école téléphone. Madame Allard va s'informer à ce sujet. Monsieur St-Laurent mentionne que c'est peu probable qu'il y ait des changements, car le changement qui a été fait avait pour but de faire économiser des sous à la commission scolaire au niveau de la téléphonie.

17.3 Dérogation

Monsieur Gagné demande s'il y a des dérogations de demandées à la Commission scolaire de la Capitale pour la mal bouffe lors d'évènements spéciaux. Il y a en effet une politique, mais pas de dérogation à demander.

INFORMATION :

Madame Allard invite les membres du CÉ à se procurer des billets pour la partie de Remparts du dimanche 9 mars. Ce sont nos élèves de la classe de francisation qui iront chanter l'hymne national ! On peut communiquer avec le secrétariat au 6203 pour réserver sa place.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-12-13-84 La levée de l'assemblée est proposée par madame Julie Duperré à 20 h 20.

Monsieur Pierre Gagné
Président

Madame Vicky Guay
Secrétaire